



28 porte de Bourgogne
03 24 58 13 47 ou 03 24 37 69 45
ou 03 24 35 54 19
www.vivre-en-ville-08.net

Modalités d'inscription

L'inscription se fait auprès de l'animateur de l'activité à laquelle vous voulez participer.

Le règlement s'effectue en 2 parties :

- **Un chèque pour l'adhésion à l'association (23 € pour l'année) :** à remettre à l'animateur de la lère activité que vous effectuez.
- **Un chèque pour chaque activité :** à remettre à l'animateur concerné avec un **bulletin d'inscription par personne et par activité.**

Remarques :

- Les activités sont à régler à l'année, au trimestre ou à la séance : voir le détail sur le programme joint.



**Un certificat médical est obligatoire et exigible pour toute activité sportive.
Il doit être impérativement remis à l'inscription.**

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter ou à consulter le site de l'association. Vous y trouverez notamment les planning des activités marches et randonnées et des ateliers occasionnels.

Nous vous souhaitons une année active et conviviale au sein de **Vivre en Ville !**

Bulletin d'inscription 2011 - 2012 (remplir 1 bulletin par activité et par personne)

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Tel. : / / / /

Adresse mail :

Date de naissance : / / (Obligatoire pour l'assurance)

Activité :

Jour et heure :

Règlement : par chèque bancaire à l'ordre de **Vivre en Ville**

↳ Adhésion : 23 €

Déjà réglé avec l'activité :

↳ Activité : €

Date :

Signature